

ordre du sénat, rapporté par Dion Cassius ; que Plancus, personnage considérable de cette époque, fut chargé d'y amener une colonie, et changea le *municipium* d'Antoine en une colonie augustale, qui prit le nom de *Copia*, jusqu'au jour où l'imbécille Claude y ajouta le sien. C'est la première fois qu'on déblaie ainsi les inutilités, les erreurs qui avaient été amassées, dans l'histoire, autour du célèbre monument de Plancus.

Lyon jouissait du droit d'envoyer des représentants au sénat romain ; la Gaule chevelue voulut avoir le privilège d'y compter aussi les siens, et ce fut l'empereur Claude qui se fit son avocat. Une table de bronze gravée en deux colonnes, et que l'on retrouva en 1524, figure aujourd'hui à notre Musée lapidaire. Chose étrange ! le texte de ce précieux monument, qui nous donne un échantillon du style oratoire de Claude et nous permet, par une comparaison assurément fort piquante, de voir jusqu'à quel point Tacite s'attachait à reproduire la pensée et le ton des pièces les plus authentiques, n'avait pas encore été publié avec une entière exactitude, quoique souvent imprimé ; le plus remarquable travail dont il eût été l'objet, venait même d'un étranger, M. Charles Zell, qui n'a jamais vu la Table Claudienne, et qui publia en 1833 une excellente dissertation sur la harangue du prince, en la donnant avec les variantes que lui fournissaient la leçon de Ménestrier, celle de J. Spon, etc. M. de Boissieu en a fait faire une copie par un élève de notre école de gravure, et a minutieusement vérifié ce travail ligne par ligne, lettre par lettre, point par point, accompagnant le discours des remarques nécessaires, et rapprochant de cette œuvre assez étrange la harangue que Tacite mettait dans la bouche de Claude.

M. de Boissieu passe ensuite aux Décurions, aux magistrats de la Curie, c'est-à-dire, en un certain sens, aux conseillers municipaux de ce temps-là. Après avoir donné quelques notions claires et précises sur les fonctions et les privilèges des membres de la Curie, l'auteur examine les monuments qui nous ont conservé le nom de quelque Décurion. Le premier monument de ce genre était inédit ; on observe que Lyon y est appelé simplement *Colonia Lugdunensium*. Le second monument, celui de Caius Valerius Sacer offre des traces de christianisme, dans un mot que M. de